

Strasbourg, 1^{er} février 2014

EPAS (2013) 71rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

18^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES
Conseil de l'Europe
1^{er} étage, 55 avenue Kléber, Paris

15 novembre 2013, 9 h 30-17 h 30 (salle 1)

Liste de décisions

1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'annexe I à la présente liste de décisions.

3. Informations récentes

3.1 Etats membres

Le Bureau a pris note de la mise à jour présentée par le Secrétariat concernant de futures adhésions éventuelles et de l'absence de réelles avancées en la matière. Le Secrétariat étudie la possibilité d'organiser des réunions en vue de reprendre le dialogue avec les autorités de la République tchèque, de la République slovaque et du Royaume-Uni.

3.2 Organisations partenaires

Le Bureau a noté que le nombre des membres du Comité consultatif a été porté à 29 à la suite de la récente décision du Comité des Ministres d'inviter FIFPro en tant que membre. Le Secrétariat n'a reçu aucune nouvelle candidature. Il a toutefois été contacté par Supporters Direct et Special Olympics, mais la question de leur adhésion au Comité consultatif n'a pas encore été soulevée.

3.3 Conventions « sport »

Le Secrétariat a fait le point sur les travaux des comités permanents (T-DO et T-RV), y compris ceux relatifs à la révision du Code mondial antidopage de l'AMA et au lancement des négociations visant à réviser la Convention européenne sur la violence des spectateurs. Concernant ce dernier point, le GR-C en a débattu à la mi-novembre et l'a adopté *ad referendum*. Si tout va bien, le Comité des Ministres pourrait donc prendre une décision à ce sujet le 11 décembre 2013.

3.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau a pris note de l'arrivée au Secrétariat de l'APES de M. François Tricarico (secrétaire exécutif adjoint), qui a été détaché par les autorités belges. Il a également pris note de ce qu'une nouvelle directrice, Mme Marja Ruotanen, prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2014 (en remplacement de M. Weingärtner, parti à la fin 2012). La Division sports sera placée sous son autorité directe. Outre les sujets actuellement traités par cette direction, son portefeuille couvrira également d'autres questions telles que l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits de l'enfant. De l'avis du Bureau, ce changement est positif car l'APES aborde ces sujets dans ses activités relatives aux politiques sportives.

Le Secrétariat a également informé le Bureau que le Secrétaire Général a rencontré M. Joseph Blatter, président de la FIFA, le 4 novembre à Strasbourg, à l'occasion d'un déjeuner de travail auquel Mme Snežana Samardžić-Marković a également assisté. Le Bureau a décidé de traiter plus en détail des résultats de cette réunion au point 12 de l'ordre du jour.

4. Rapports sur les réunions récentes

4.1 Réunion conjointe du Comité de direction de l'APES et du Comité consultatif, Strasbourg, 26-27 juin 2013

Le Bureau a pris note du projet de liste de décisions à adopter par le Comité de direction. La présidente a remercié le Secrétariat d'avoir rédigé le rapport dans un style facile à lire.

Le Bureau a demandé au Secrétariat de corriger une petite erreur relevée dans le texte et de diffuser le projet de rapport au Comité de direction pour validation par procédure écrite.

4.2 Comité statutaire, Strasbourg, 11 octobre 2013

Le Bureau a pris note de la liste des décisions ainsi que des informations présentées oralement par le Secrétariat.

Concernant la mise à jour du statut de l'APES, le Secrétariat a brièvement rappelé la procédure suivie jusqu'à présent. Le Bureau a pris note de l'optimisme affiché par le Secrétariat. Ce dernier estime que cette question pourrait être réglée dans le cadre d'une réunion informelle du Comité statutaire qui sera organisée prochainement.

Le Bureau a pris note de l'explication du Secrétariat concernant l'adoption du cadre logique pour 2014 (priorités et indicateurs de performance) dans le programme annuel d'activités, et de la réalisation tardive de ce que ces points auraient dû être validés par le Comité statutaire au début du nouveau programme biennal (2014-2015). Le Secrétariat de l'APES ignorait cette étape de l'adoption du budget (dans le statut de l'APES, il est indiqué que le Comité de direction adopte le programme d'activités, et le Comité statutaire le budget).

Le Bureau a décidé qu'il convient d'attirer l'attention du Comité de direction sur ce changement de procédure et de l'informer du cadre juridique. Le Bureau a proposé que le Secrétariat lance une procédure de décision écrite par lettre circulaire adressée au Comité statutaire, après avoir informé au préalable les membres du Comité de direction de cette question.

5. Projets de contributions volontaires

5.1 Projet sur la bonne gouvernance

Le Bureau a pris note des informations présentées oralement par le Secrétariat, à la suite de la deuxième réunion du Groupe d'accompagnement (20 septembre 2013).

Le Secrétariat enverra aux membres du Bureau le rapport écrit sur ce projet dès que possible.

5.2 Recommandation du Comité du budget au sujet du compte spécial

Le Bureau a pris note de la recommandation du Comité du budget de restituer les fonds du compte spécial (sur lequel avaient été transférés les fonds non dépensés du budget 2007) aux Etats membres (ceux ayant contribué en 2007).

Le Bureau a expliqué que les fonds actuellement placés sur le compte spécial avaient été affectés à plusieurs activités (approuvées en plénière par le Comité de direction) et n'estime pas opportun de restituer les fonds aux Etats membres. Il a également convenu que sur le plan de la procédure, des contacts officieux pourraient être pris avec le Royaume-Uni (principal contributeur au budget 2007, mais qui n'est plus membre de l'APES) pour clarifier la situation.

Le Bureau :

- a remercié le Comité du budget de sa recommandation ;
- a confirmé être informé du principe selon lequel les soldes créditeurs des budgets doivent être restitués aux Etats membres ;
- a expliqué que dans des circonstances exceptionnelles, le Comité de direction de l'APES peut proposer que le Comité statutaire affecte un solde non dépensé au compte spécial, étant donné que l'APES a besoin d'un fonds de roulement pour lancer des projets conjoints financés par des contributions externes ;
- est conscient que ce type de financement ne devrait être utilisé pour alimenter le compte spécial qu'en cas de besoin, lorsque le montant disponible n'est pas suffisant pour lancer de nouvelles propositions de projet ;
- indique que l'essentiel des sommes (46 500 €) déposées sur le compte spécial sont affectées à des projets ayant déjà fait l'objet d'une décision et confirmés ;
- a confirmé que les conclusions de son analyse seront soumises au Comité de direction de l'APES, mais qu'il ne proposera pas de recommander au Comité statutaire la restitution aux Etats membres de l'APES des montants non dépensés au titre de 2007 ;
- a invité le secrétaire exécutif à communiquer au Comité du budget, le cas échéant, toutes les informations requises.

6. Conférence des Ministres responsables du sport

6.1 12^e Conférence (Belgrade, Serbie, 15 mars 2012) – suivi

Le Bureau a pris note des progrès accomplis jusqu'à présent.

6.2 13^e Conférence (Maglingen, Suisse, 17-19 septembre 2014)

Le Bureau a pris note de la mise à jour présentée par le Secrétariat concernant l'état d'avancement des préparatifs de la conférence. Il a également noté que les autorités suisses tiendront une réunion avec le Secrétariat le 9 décembre à Macolin afin de discuter des questions d'organisation.

Le Secrétariat a informé le Bureau qu'il fait actuellement le nécessaire afin de recruter un assistant de secrétariat supplémentaire pour aider à l'organisation de la conférence.

Le membre suisse du Bureau a ajouté qu'une équipe de projet avait été constituée et que les questions logistiques (installations, hôtels, transports et sécurité) étaient organisées et seraient finalisées d'ici à la fin de l'année. Un site internet dédié à l'événement sera lancé en février et les invitations seront envoyées à la mi-mars.

Le Secrétariat a demandé aux membres du Bureau leur assistance, autant que possible, en vue de promouvoir la participation de la commissaire Vassiliou à la conférence par leur intermédiaire.

6.3 19^e Conférence informelle (Sochi, Fédération de Russie, 7 février 2014)

Le Bureau a pris note des informations présentées oralement par le Secrétariat concernant la proposition de la Fédération de Russie d'accueillir une réunion informelle des ministres à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Sochi.

Le Bureau a expliqué la complexité de la démarche. Comment envoyer des invitations sans pouvoir donner des accréditations supplémentaires pour la cérémonie d'ouverture (conseillers des ministres,

etc.) ou garantir qu'un hébergement sera disponible pour les participants qui n'auraient pas déjà été invités par le comité d'organisation ? Il a été décidé que la question des invitations à la réunion informelle et celle des aspects logistiques liés aux jeux Olympiques devaient être traitées séparément. Le Bureau a convenu d'inviter les membres du Bureau du Comité consultatif à la réunion informelle, tout en sachant qu'ils pourraient ne pas accepter s'ils n'avaient pas déjà une accréditation et une chambre d'hôtel.

Certains membres du Bureau avaient encore des doutes quant à l'opportunité de tenir deux réunions ministérielles (une réunion officielle et une réunion informelle) la même année. Le Bureau a insisté sur le fait qu'il fallait établir une distinction nette entre les deux afin de ne pas nuire à la visibilité de la principale, c'est-à-dire la réunion officielle prévue à Macolin en septembre 2014. En outre, étant donné l'organisation tardive de la réunion de Sochi, le Bureau a convenu que cette rencontre devra rester aussi informelle que possible et ne donnera lieu à l'adoption d'aucune résolution.

Le Bureau a convenu qu'aucune résolution ne sera adoptée lors de la réunion de Sochi. Il a invité le Secrétariat à trouver, en collaboration avec les délégués de la Fédération de Russie, un nouveau titre pour l'événement (par exemple rencontre des ministres / réunion de travail) afin de ne pas porter ombrage à la conférence officielle des ministres qui se tiendra à Macolin. Le Bureau a convenu que le thème de cette rencontre devrait être restreint à l'héritage des jeux Olympiques. Il a recommandé que les invitations soient envoyées rapidement.

7. Programme et budget actuels

7.1 Réunions et représentation de l'APES

Le Bureau a examiné les mises à jour concernant le calendrier pour 2013 et 2014, et noté qu'il ne restait aucun événement requérant la participation de l'APES.

7.2 Programme et budget 2013

Le Bureau a pris note des informations présentées oralement par le Secrétariat concernant des activités prévues en 2013 non encore réalisées ou finalisées :

- Point 8 : TAFISA a annulé cet événement ;
- Point 12 : la migration était subordonnée à la contribution de l'Union européenne, laquelle ne s'est pas matérialisée. Elle sera maintenant couverte par le projet « Pro Safe Sport » en 2014 ;
- Point 13 : Semaine européenne du sport – l'APES participe désormais à l'activité de l'Union européenne sur le même thème, plutôt que d'organiser une activité semblable en parallèle ; François Tricarico participera à la première réunion en tant que porte-parole de l'APES et s'attachera à plaider en faveur d'une organisation à l'échelle paneuropéenne ;
- Point 10 : il n'a pas été possible de parvenir à un accord avec FARE car ils n'ont pas donné suite, malgré plusieurs rappels.

Le Bureau a pris note de ce qu'une réunion supplémentaire du groupe de rédaction de la recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a été ajoutée, de même qu'une réunion supplémentaire du groupe de rédaction de la convention contre la manipulation des compétitions sportives.

Concernant l'activité « Jeux de l'amitié » qui avait été inscrite en liste d'attente, aucun Etat n'a formulé de proposition.

Le Bureau a convenu de donner aux Etats jusqu'à la prochaine réunion du Comité de direction pour manifester leur intérêt, faute de quoi l'activité sera rayée de la liste.

7.3 Programme et budget 2014

Le Bureau a tenu un échange de vues concernant la préparation et la mise à jour du programme 2014.

Le Bureau a pris note de ce que pour organiser une visite consultative en 2014, tout Etat intéressé devra d'abord envoyer un rapport émanant des autorités du pays concerné. Le Bureau a fait part de sa conviction que de telles visites ne devraient pas être réservées aux Etats d'Europe de l'Est et pourraient

également apporter une valeur ajoutée à ceux d'Europe de l'Ouest dont les équipements sportifs sont plus développés.

Le projet 2013 avec Tennis Europe a donné lieu à une recommandation concernant la tenue d'un séminaire de suivi en 2014. Le Bureau a décidé de débattre de cette proposition lors de sa prochaine réunion, lorsque le rapport officiel aura été soumis par Tennis Europe.

Le Bureau a examiné les possibilités d'organiser une activité liée à la Recommandation n° R (99) 11 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'interdiction des combats libres. Cette question a été soulevée par un membre du Comité consultatif lors de la dernière réunion plénière du Comité de direction. Le Bureau a approuvé la proposition du Secrétariat d'organiser une table ronde sur ce thème afin d'évaluer dans quelle mesure cela intéresse les Etats membres.

Le Bureau a donné son feu vert au Secrétariat qui va piloter les préparatifs d'une table ronde sur l'interdiction des combats libres.

8. Etablissement de normes et leur suivi

8.1 Processus de négociation du projet de convention contre la manipulation des compétitions sportives

Le Bureau a pris note des informations présentées oralement par le Secrétariat sur l'état d'avancement du processus, en particulier concernant les questions les plus importantes à régler lors de la prochaine réunion du groupe de rédaction du 25 au 27 novembre 2013 (autonomie du sport, but de la convention, définitions, plateformes nationales, coopération judiciaire, sanctions pénales). Le Secrétariat a également expliqué les prochaines étapes du processus lorsque le groupe de rédaction aura achevé ses négociations.

Le Bureau a invité le Secrétariat à mettre à jour le document EPAS (2013) 29rev2 après la 5^e réunion du groupe de travail.

8.2 Projet de recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Le Bureau a pris note du projet de recommandation dans son état actuel, et noté que la prochaine réunion du groupe de rédaction est prévue les 4 et 5 décembre 2013 à Vilnius. Le but de cette réunion sera d'abrèger, de simplifier et de finaliser le texte du projet de recommandation.

9. Elections

9.1 Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Bureau débat du rôle du rapporteur et approuve la candidature de M. Marko Begović (Monténégro). L'élection devrait avoir lieu lors de la prochaine réunion extraordinaire du Comité de direction.

10. Promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations

10.1 Activités en cours (2013)

a) Thème « Enfants et sport »

Le Bureau a pris note du rapport final établi par le Secrétariat à l'issue de la conférence politique annuelle tenue à Budapest les 7 et 8 octobre 2013, notamment l'idée de poursuivre des activités telles que des séminaires régionaux sur l'inclusion des Roms à travers le sport.

10.2 Priorités futures (2014)

a) Sport et Prisons

Le Bureau a pris note des progrès accomplis dans la diffusion d'un questionnaire adressé aux administrations pénitentiaires de toute l'Europe, dont les résultats seront analysés et présentés lors de la conférence que l'APES tiendra sur ce thème en 2014 à Paris. Le Bureau a également noté que la conférence aura lieu en juin 2014 et non pas en avril comme prévu initialement, en raison des élections prévues en France à cette période.

10.3 Priorités futures (2015)

a) Projet « Pestalozzi »

Le Bureau a pris note des informations présentées par le Secrétariat concernant ce projet. Un expert a notamment été identifié avec succès pour mener à bien une étude visant à déterminer dans quelle mesure les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe figurent dans les programmes scolaires des Etats membres.

M. Begović (Monténégro) a vivement soutenu ce projet et espère qu'il s'agira d'une initiative à long terme.

Le Bureau a invité le Secrétariat à ajouter la présentation Powerpoint de ce projet à la liste des documents de réunion du Bureau sur le site web à accès restreint.

11. Coopération avec les institutions de l'Union européenne

11.1 Forum européen du sport – Vilnius, Lituanie

Le Bureau a pris note de la mise à jour présentée par le Secrétariat concernant les activités organisées par l'Union européenne en Lituanie.

Il a également noté les relations positives nouées entre le Secrétariat de l'APES et le nouveau chef de l'Unité Sport à la Commission, M. Yves Le Lostecque. Ils se rencontreront en janvier pour parler de la coopération entre les deux institutions sur des questions relatives au sport.

A titre d'exemple de la coopération en cours, le Secrétariat de la Commission européenne continue à participer au groupe de rédaction de l'APES sur la recommandation relative à l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes et a à son tour invité l'APES à être représenté à la conférence organisée par la Commission européenne début décembre en Lituanie sur l'égalité hommes-femmes dans le sport.

Le Secrétariat a ajouté que l'APES sera représenté lors de la prochaine réunion qui se tiendra à Bruxelles à propos de l'organisation éventuelle, par l'Union européenne, de la semaine européenne du sport, avec pour objectif de rappeler aux organisateurs que les pays d'Europe de l'Est pourraient également y être associés.

11.2 Programme UE

Le Secrétariat a informé le Bureau que le projet de l'APES « Des environnements sportifs sûrs et sains pour les jeunes athlètes », traité lors de la dernière réunion plénière, a passé avec succès l'étape de l'évaluation pour bénéficier d'un financement de l'Union européenne. Le Secrétariat a indiqué au Bureau qu'un chef de projet serait recruté en temps voulu pour que le projet puisse démarrer en 2014.

Le Bureau a demandé au Secrétariat d'adresser aux membres du Comité de direction copie de la demande définitive pour le projet UE, accompagnée de la liste des organisations partenaires, et de tenir le Bureau informé des progrès accomplis aux différents stades de l'exécution du projet.

12. Divers

Le Bureau a discuté du non-document établi par le Secrétariat concernant plusieurs questions soulevées par la FIFA lors de la réunion de Joseph Blatter avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe le 4 novembre. Le Bureau a convenu des points suivants :

- Adhésion de la FIFA au Comité consultatif : les disciplines sportives doivent être représentées au sein du Comité consultatif par une seule fédération sportive, et préférence doit être donnée à la section européenne (à savoir l'UEFA). Le Bureau a convenu que l'UEFA pourrait être consultée sur le principe d'une adhésion conjointe avec la FIFA, les deux organisations étant représentés par un seul délégué, suivant la nature de la manifestation APES.

- Paiement pour rejoindre le Comité consultatif : aucun paiement n'est possible, mais le cofinancement de certaines activités pourrait être envisagé.
- Participation de la FIFA à la convention contre la manipulation des compétitions sportives : il est maintenant trop tard pour s'associer aux négociations et le cadre ne peut être modifié.
- Participation à la conférence ministérielle à Macolin : le Secrétariat abordera cette question avec le directeur en charge des sports de la Suisse. Certaines organisations sportives non membres du Comité consultatif sont parfois invitées aux réunions ministérielles.

13. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau a pris note de la tenue d'une réunion extraordinaire du Comité de direction le 19 décembre 2013, après la réunion finale du groupe de rédaction de la convention contre la manipulation des compétitions sportives (sous réserve que les travaux sur la convention soient finalisés). Cette réunion sera reportée à janvier 2014 si une autre réunion du groupe de travail s'avère nécessaire.

Le Bureau a demandé au Secrétariat de vérifier la disponibilité des salles et de confirmer la date exacte de la prochaine réunion du Bureau (aux alentours des 3-4 avril 2014), au bureau du Conseil de l'Europe à Paris ou à Strasbourg.

Le Bureau a noté que la prochaine réunion plénière conjointe du Comité de direction et du Comité consultative se tiendra les 21 et 22 mai 2014 à Strasbourg.

Annexe I**Ordre du jour****1. Ouverture de la réunion**

La réunion sera ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de Direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour.

EPAS (2013) 60

Action: adopter l'ordre du jour EPAS (2013) 60

3. Informations récentes

- 3.1 Etats membres
- 3.2 Organisations partenaires
- 3.3 Conventions "sport"
- 3.4 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

4. Rapports sur les réunions récentes

- 4.1 Réunion conjointe du Comité de Direction de l'APES et du Comité Consultatif, Strasbourg, 26-27 juin 2013

EPAS (2013) 64

Le Bureau est invité à prendre note du projet de liste des décisions à adopter par le Comité de Direction.

- 4.2 Comité statutaire, Strasbourg, 11 octobre 2013

Le Bureau est invité à prendre note de la liste des décisions ainsi que des informations présentées oralement par le Secrétariat.

EPAS-SC (2013) 3 final

5. Projets de contributions volontaires

- 5.1 Projet sur la bonne gouvernance

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat, suite à la deuxième réunion du Groupe d'accompagnement (20 septembre 2013).

- 5.2 Recommandation du Comité du Budget

Le Bureau est invité à prendre note de la recommandation du Comité du Budget et de prendre une décision à ce sujet.

EPAS (2013) INF34

Action: décider de l'action à suivre au sujet du compte spécial

6. Conférence des Ministres responsables du sport

6.1 12^{ème} Conférence (Belgrade, Serbie, le 15 mars 2012) : suivi

EPAS (2012) 21rev1

Le Bureau est invité à prendre note de l'état d'avancement du suivi de la conférence.

6.2 13^{ème} Conférence (Macolin, Suisse, 17-19 septembre 2014)

EPAS (2013) 27rev

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat sur l'état d'avancement de la conférence.

EPAS (2013) 31

6.3 19^{ème} Conférence informelle (Sotchi, Fédération de Russie, 7 février 2014)

EPAS (2013) 53rev

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

7. Programme et budget actuels

7.1 Réunions et représentation de l'APES

Sport (2013) 1

Sport (2014) 1

Action: discuter des mises à jour du calendrier et les valider ; désigner les représentants du Bureau qui assisteront, le cas échéant, aux activités où la représentation du Bureau est conseillée.

7.2 Programme et budget 2013

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

EPAS (2013) 23rev

EPAS (2013) 55

7.3 Programme et budget 2014

Le Bureau est invité à échanger des opinions sur la préparation et la mise à jour du programme.

EPAS (2013) 33rev

CM/Rec (99)11

Action: approuver la planification et le contenu des activités 2014 ; discuter de l'inclusion éventuelle d'une activité sur le suivi ou la révision de la Recommandation N° R. (99) 11 du Comité des Ministres aux états membres sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage.

8. Etablissement de normes et leur suivi

8.1 Processus de négociation du projet de convention contre la manipulation des compétitions sportives

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat sur l'état d'avancement du processus.

EPAS (2013) 29rev2

EPAS (2013) INF17

EPAS (2013) 16rev6

EPAS (2013) 62rev

EPAS (2013) 63

8.2 Projet de recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat sur l'état d'avancement du processus.

EPAS (2013) 36rev2

9. Elections

9.1 Rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Bureau est invité à discuter du rôle du Rapporteur et à proposer

GEC (2012) 12rev1

des candidatures afin de procéder à l'élection lors de la prochaine réunion plénière le 19 décembre 2013.

10. Promotion de la diversité et de la lutte contre les discriminations

10.1 Activités en cours (2013) - Thème « Enfants et sport »

EPAS (2013) 65

10.2 Priorités futures (2014) - Sport et Prisons

EPAS (2013) 66

10.3 Priorités futures (2015) - Projet « Pestalozzi »

EPAS (2013) 58

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat sur ces thèmes.

11. Coopération avec l'Union européenne

11.1 EU Sports Forum – Vilnius, Lituanie

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

11.1 Programme UE

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat concernant les projets éventuels :

EPAS (2013) INF35

- Action préparatoire « Partenariats européens dans le domaine du sport » – « Des environnements sportifs sûrs et sains pour les jeunes athlètes »
- Erasmus+

12. Divers

13. Date et lieu de la prochaine réunion

Action: noter qu'une réunion extraordinaire du Comité de Direction aura lieu le 19 décembre 2013 au bureau du Conseil de l'Europe à Paris.

Action: décider d'organiser la prochaine réunion du Bureau le XX avril 2014 au bureau du Conseil de l'Europe à Paris ou à Strasbourg.

Action: noter que la prochaine réunion conjointe du Comité de Direction et du Comité consultatif aura lieu les 21-22 mai 2014 à Strasbourg.

Annexe II**LISTE DES PARTICIPANTS****PRESIDENCE****Ms Wendela KUPER**

Chair of the EPAS Governing Board
Senior policy Advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport
NETHERLANDS

MEMBRES DU BUREAU**Mr Alexey MOROZOV**

Deputy Chair of the EPAS Governing Board
Director of the Department of Winter Sport's Development and Preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of sport
RUSSIAN FEDERATION

Mr Marko BEGOVIC

International Affairs Advisor
Directorate for Youth and Sports
MONTENEGRO

Mr Pascal CHATELAIN

Chef des affaires internationales
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
Office fédéral du sport
SWITZERLAND

Mr Alexandre MARGUERITE

Chef du bureau des relations internationales
Direction des Sports
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
FRANCE

Ms Ewa MARKOWICZ

Head of Unit for Bilateral and Multilateral Cooperation
Department of International Cooperation
POLAND

Accompagnant

Ms Marina SEDUGINA

Expert
International Department for the Cooperation in the Sphere of Sports
Ministry for Sport
RUSSIAN FEDERATION

MEMBRES DU BUREAU REPRESENTANTS DU COMITE CONSULTATIF

Mr Predrag MANOJLOVIĆ
ENGSO Secretariat

SECRETARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD
EPAS Executive Secretary
Council of Europe

Ms Heather STEWART
EPAS Administrative assistant
Council of Europe

EXCUSES

Ms Satu HEIKKINEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture
FINLAND

Mr Julien ZYLBERSTEIN
UEFA